

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CFG BANK



CFG BANK • BANQUE AGRÉÉE PAR DÉCISION DU GOUVERNEUR DE BANK AL-MAGHRIB
N° 35 DU 25 AVRIL 2012 • SOCIÉTÉ ANONYME À CONSEIL D'ADMINISTRATION AU
CAPITAL SOCIAL DE 571.876.400 DH • SIÈGE SOCIAL : 5-7, RUE IBNOU TOUFAÏL,
CASABLANCA • RC 67 421 • IF 10 31 055

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de CFG Bank s'est réunie le mardi 30 mai 2023 à 10h00 au siège social de la société, sis à Casablanca, 5-7 rue Ibnou Toufaïl.

L'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022, ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises.

Conformément à la réglementation en vigueur, les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2022 qui ont été publiés le 28 avril 2023, préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, ont été approuvés par ladite assemblée et n'ont subi aucun changement.